

**TARIFS ASSAINISSEMENT
A COMPTER DU 1ER JANVIER 2016
PART MPM**

ASSAINISSEMENT	TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/2016	TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/2017	TARIFS APPLICABLES A COMPTER DU 01/01/2018
DSP Zone Centre			
ALLAUCH			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
CARNOUX			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
GEMENOS (ZI)			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
LE ROVE			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
MARSEILLE			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
Surtaxe pour jauge par 1/10ème de module	73,803 €	83,442 €	93,081 €
SEPTEMES LES VALLONS			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
COMMUNES EXTERIEURES			
Surtaxe	0,098 € par m ³	0,099 € par m ³	0,100 € par m ³
PRODUITS EXTERIEURS			
Matières de vidanges	4,100 € par m ³	4,182 € par m ³	4,265 € par m ³
Graisses	13,276 € par m ³	13,541 € par m ³	13,812 € par m ³
Matières de curage et résidus de voirie	26,356 € par m ³	26,883 € par m ³	27,421 € par m ³
DSP Zone Est			
CASSIS			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
Surtaxe pour jauge par 1/10ème de module	73,803 €	83,442 €	93,081 €
CEYRESTE			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
LA CIOTAT			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
Surtaxe jauge par 1/10ème de module	73,803 €	83,442 €	93,081 €
ROQUEFORT LA BEDOULE			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
PRODUITS EXTERIEURS			
Matières de vidanges	1,652 € par m ³	1,685 € par m ³	1,719 € par m ³
Graisses	22,986 € par m ³	23,446 € par m ³	23,915 € par m ³
Matières de curage et résidus de voirie	32,731 € par m ³	33,385 € par m ³	34,053 € par m ³
DSP Zone Ouest			
CARRY			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
CHATEAUNEUF LES MARTIGUES			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
ENSUES LA REDONNE			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
GIGNAC-LA-NERTHE			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
MARIGNANE			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
SAINT VICTORET			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
SAUSSET LES PINS			
Surtaxe	0,230 € par m ³	0,260 € par m ³	0,290 € par m ³
PRODUITS EXTERIEURS			
Matières de vidanges	1,652 € par m ³	1,685 € par m ³	1,719 € par m ³
Graisses	22,986 € par m ³	23,446 € par m ³	23,915 € par m ³
Matières de curage et résidus de voirie	32,731 € par m ³	33,385 € par m ³	34,053 € par m ³
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF			
Redevances applicables sur l'ensemble du territoire communautaire			
Redevance de contrôle de conception des installations neuves ou à réhabiliter	243,52 €	248,39 €	253,35 €
Redevance de contrôle de bonne exécution des installations neuves ou à réhabiliter	345,79 €	352,70 €	359,76 €
Redevance relative au diagnostic lors de la vente d'immeuble	86,56 € par dossier	88,29 € par dossier	90,06 € par dossier
Redevance relative à la vérification occasionnelle de fonctionnement et d'entretien	86,56 € par dossier	88,29 € par dossier	90,06 € par dossier